Image not found or type unknown

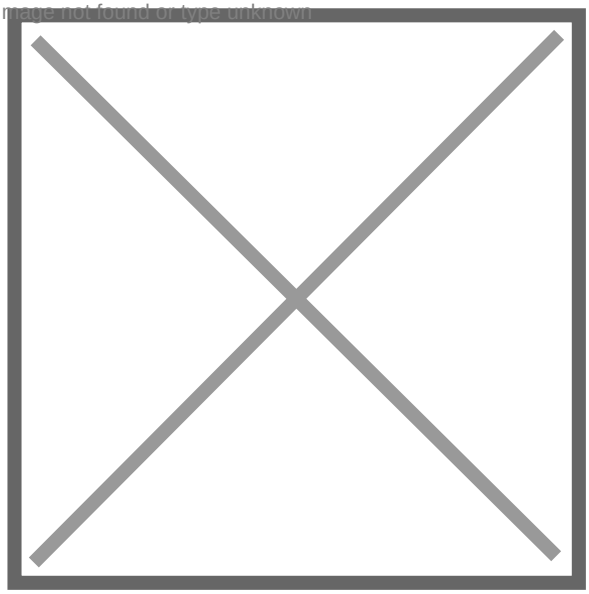

# Squat de cave par un voisin

Par **barbierelsa**, le **06/10/2008** à **18:37**

bonjour,
je suis proprietaire d'un appartement avec cave et l'un de mes voisins a rempli ma cave d'objets etl'a fermée à double tour.
J'ai mis un message sur les portes d'entrees pour qu'il se manifeste.
J'ai recut un appel d'un cabinet de contentieux mais cela fait 1 mois que le contentieux n'arrive plus a le joindre.
J'ai ete voir l olice qui m'a conseillé de lui envoyer un recommandé avec accusé de reception lui indiquant qu'il avait 48h pour vider la cave, après cela je devait forcée le verrou et mettre ses affaires su le trottoire.
Est ce legal?
Merci d'avance.

Par **Marion2**, le **06/10/2008** à **18:58**

Bien sûr c'est légal, cette cave vous appartient. Faites ouvrir cette porte (où ouvrez la vous même) et surtout changez bien la serrure.
Cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés